



MOBILISATION HISTORIQUE DANS LES COLLEGES ET LYCEES DU 92

Aujourd'hui, les collèges et lycées des Hauts-de-Seine participent massivement à une nouvelle journée de grève et de manifestation. Le mouvement a été déclenché par l'annonce des moyens alloués pour la rentrée prochaine et dure depuis plus de 3 semaines. La diminution prévue des heures d'enseignement, qui va engendrer suppressions de postes, augmentation des effectifs et disparition de nombreux dispositifs d'aide aux élèves, est en totale contradiction avec les annonces ministérielles et les promesses présidentielles, et elle vient s'ajouter aux dégradations importantes du service public d'Education subies ces dernières années. Elle touche notamment l'ensemble des établissements en Zone d'Education Prioritaire (accueillant donc les élèves des familles les plus défavorisées), ce qui a provoqué la colère des équipes enseignantes de ces établissements (une vingtaine), rejointes par les parents d'élèves puis par d'autres établissements du département et de Seine Saint Denis.

La réactivité des collègues a été forte et massive (des taux de grévistes inédits, autour de 90%, dans plusieurs établissements), de même que le soutien des parents d'élèves, eux aussi choqués par le décalage entre les discours du ministre et la réalité. Ainsi les grèves ont été relayées par des blocages d'établissement organisés par les parents, et un happening « prof en slip » a permis d'élargir la couverture médiatique, cantonnée jusque-là au « Parisien ». La tenue régulière d'AG de grévistes départementales (réunissant 200 personnes en moyenne) et une unité syndicale large (SNES, CGT, SUD, FO, CFDT et UNSA) qui a accepté de porter les mandats de ces AG, ont permis d'obtenir une dynamique collective efficace et durable. Nos revendications sont les suivantes :

- **maintien, à minima, des moyens actuels (soit un besoin de 2000h d'enseignements hebdomadaires de plus pour le 92) ;**
- **aucune sortie de l'Education Prioritaire pour les établissements qui s'y trouvent actuellement ;**
- **paiement des jours de grève.**

Une délégation a été reçue successivement à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et au Ministère. Si la première a permis de récupérer l'essentiel des moyens des collèges sur la réserve départementale, les 2 délégations reçues au ministère, à une semaine d'intervalle, n'ont obtenu aucune réponse satisfaisante. C'est pourquoi la dernière a rapidement quitté la salle.

Toutefois, la sollicitation répétée des élu-e-s, accompagnée de manifestations locales en direction des mairies, a conduit l'ensemble des parlementaires du 92 à demandé collectivement (toutes tendances confondues) une audience au ministre de l'Education et à lui posé une question devant l'Assemblée et le Sénat.

En cas de réponse non satisfaisante aujourd'hui, les suites de la mobilisation seront discutées ce soir au cours d'une Assemblée Générale réunissant, cette fois, des établissements de toute la Région.

SUD éducation 92, le Jeudi 13 février 2013